



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Entreprises et stratégies de marché »**

Réunion du 14 octobre 2020

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité**

**Enquête sur la production de déchets non
dangereux dans les services pour 2020 et 2022**

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête sur la production de déchets non dangereux dans les services pour 2020 et 2022
-----------------------	--

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative européenne, dépendante d'un règlement européen (obligatoire)
Contenu du questionnaire	Servant à répondre à un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Établissement
Champ statistique couvert	Le champ de l'enquête correspond aux établissements : <ul style="list-style-type: none">- français (métropole + DOM);- exploitants;- ayant au moins 4 activités dans l'année;- appartenant aux divisions 49 à 96 de la NAF (Rév.2);- de plus de 20 salariés.
Champ géographique	France métropolitaine et DOM

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquête sur la production de déchets non dangereux dans les services
URL de consultation du questionnaire	
Objectifs	Les objectifs de l'enquête sont multiples. 1. Estimer la production nationale de déchets non dangereux des établissements de services (restaurations, écoles, etc). Outre des informations concernant l'établissement enquêté (vérification de l'activité [code APE] et de l'effectif salarié), les questions porteront sur la production des différentes catégories de déchets non

	<p>dangereux en milliers de tonnes.</p> <p>2. Connaître les différents modes de collecte et de traitement de déchets mobilisés par les établissements de services.</p> <p>3. Mesurer, de manière qualitative, la gestion des déchets par les établissements de services ainsi que leurs préoccupations environnementales.</p> <p>4. Mieux appréhender et mesurer le gaspillage alimentaire pour répondre aux exigences en matière de rapportage européen.</p>
Thèmes du (ou des) questionnaires	Production et gestion des déchets non dangereux, écologie, éco-responsabilité, RSE, gaspillage alimentaire
Historique	<p>Cette enquête s'inscrit dans la suite d'autres enquêtes, notamment celle réalisée en 2005 sur 2004 par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et l'Institut français de l'environnement (Ifen), sur la totalité du champ des services.</p> <p>L'Insee n'a réalisé pour le moment aucune enquête sur la production de déchets non dangereux dans les services. L'enquête de 2020 est donc la première enquête déchets sur ce champ.</p> <p>Contrairement aux questionnaires des enquêtes déchets portant sur les établissements du commerce et de l'industrie, celui de l'enquête sur les services sera complet en 2020 du fait du lancement de l'enquête. Afin d'éviter les biais éventuels liés à la crise sanitaire de 2020, l'enquête sera reconduite en 2022 pour répondre au rapportage européen tous les deux ans.</p> <p>Enfin, cette enquête répond à une demande européenne, dans le but de mieux connaître les déchets produits par les services, en particulier ceux issus de la restauration collective ainsi que le gaspillage alimentaire.</p>
Faits marquants précédentes éditions	L'enquête étant à sa première édition, absence de faits marquants.
Concertation	Un comité de concertation a eu lieu le 27 avril 2020. Ce comité comprenait des représentants d'organisations professionnelles ainsi que des entreprises du secteur des services et des experts du domaine de l'environnement.

Origine de la demande	<p>Cette enquête répond au règlement européen relatif aux statistiques sur les déchets (CE N° 2150/2002) du 25 novembre 2002. Pour l'année 2020, l'enquête s'inscrit dans le dispositif général de la réponse française à ce règlement mais également à la directive cadre déchets 2008/98/CE du Parlement européen, portant sur la méthodologie commune permettant de mesurer de manière uniforme les niveaux de déchets alimentaires.</p> <p>Outre ces obligations européennes, il existe une forte demande nationale d'informations sur la production de déchets et leur gestion : il s'agit d'un enjeu important et croissant, de nature environnementale, mais aussi économique et financier pour les entreprises.</p>
Place dans un dispositif statistique	Absence de données alternatives portant sur ce thème en France, pas de recouvrement statistique avec une autre source.
Extensions géographiques	Aucune.
Utilisateurs	Insee, SDeS, chercheurs, universitaires, entreprises, Eurostat et la Commission européenne, etc.

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	La collecte se déroulera de septembre 2021 à janvier 2022.
Mode de collecte	Il s'agira d'une enquête collectée essentiellement sur le portail Internet de l'Insee et à la demande de l'unité, par voie postale ou par courriel.
Comitologie	Un comité de concertation se réunit avant chaque enquête. Ce comité comprend la maîtrise d'ouvrage, des représentants d'organisations professionnelles (comme les chambres de commerce) et d'entreprises des secteurs de l'industrie, de la construction et des transports, ainsi que des experts du domaine de l'environnement. Il est l'occasion de discuter du projet de questionnaire de la collecte à venir (N+1), d'échanger sur les

	<p>évolutions conceptuelles et les besoins des utilisateurs, ainsi que de présenter les résultats de l'exercice passé.</p> <p>Un comité de pilotage interne se réunit tous les mois pour assurer la préparation de l'enquête, le suivi des tests et des opérations statistiques.</p> <p>Un comité de suivi se réunit tous les mois pendant la collecte.</p>
Contraintes pour l'enquête	En 2016, le temps médian moyen de réponses aux enquêtes déchets sur le commerce et l'industrie était d'environ 30 minutes.
Coût de l'enquête	Pour les trois enquêtes déchets (commerce, industrie, services), le cout est de 7 ETP de cadre A (DG et DR), 20 ETP de cadre B et C. Le budget d'affranchissement prévu avoisinne 15 000 euros, et celui de téléphone 1 500 euros.
Organisme collecteur	Insee
Plan de sondage	<p>La base de sondage est le Système d'immatriculation au répertoire des unités statistiques (Sirus).</p> <p>La méthode d'échantillonnage consiste en une stratification par secteur d'activité et taille d'unité locale.</p> <p>L'enquête est exhaustive pour les établissements de 250 salariés ou plus (1600 établissements environ).</p>
Taille de l'échantillon	7000

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
Autres services producteurs	Service des données et études statistiques (SDeS)
Partenariat	
Date prévisionnelle de la première publication	Septembre 2022